

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Octobre 2020 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

Construction: 2200 emplois en moins en dix ans

La construction, qui recouvre le secteur du bâtiment et des travaux publics, affirme souvent que sa volonté d'embaucher est freinée par le fait de ne pas avoir assez de candidats. Il est vrai que les bas salaires versés en regard des conditions de travail difficiles et les heures supplémentaires pas toujours payées peuvent en effet décourager plus d'un candidat.

Pourtant, la situation est tout autre. En 2016, le domaine comprenait en Picardie 29 400 personnes. Mais il a perdu depuis 2006 7,1 % de ses effectifs, en comptant les salariés et les non-salariés. La baisse concerne surtout l'Aisne (-14,6%) et la Somme (-6,5%), moins l'Oise (-2,4%).

Si la situation s'est stabilisée depuis, le premier problème du secteur est donc de maintenir l'emploi, avant même d'en créer. C'est toute la différence entre l'information et la « communication » des dirigeants de la construction qui fleure bon parfois... la désinformation !

Le chiffre du mois

7,9 %. C'est l'augmentation, en Picardie, des surfaces ensemencées en 2019-2020 pour produire de la pomme de terre transformée afin de répondre aux besoins croissants des usines de transformation. Elles représentent 27 % des terres consacrées à cette culture en France. Mais la croissance des terres ensemencées dans la région en 2019-2020 représente 44 % de la hausse nationale totale, prouvant l'intérêt des agriculteurs picards pour une activité rentable, au rendement en hausse et ayant une consommation en forte progression cette année de Coronavirus.

La Picardie perd des habitants

En peu d'années, l'évolution démographique de la région s'est inversée

En l'an 2000, la Picardie a gagné près de 6000 habitants, en 2014, 3100, en 2019, elle en a perdu 4200. En peu d'années, le ralentissement démographique s'est transformé en déficit. Plusieurs phénomènes expliquent cette situation.

Le premier est le vieillissement de la population, qui a deux conséquences : la hausse des décès et la diminution des femmes de 15 à 49 ans en âge d'avoir des enfants, ce qui réduit le nombre de naissances potentielles, indépendamment du taux de fécondité. Résultat : en 20 ans, 2000 morts par an en plus et 5000 naissances en moins. Le solde naturel, différence de ces deux variables, est ainsi passé de 9000 à 2000.

C'est désormais insuffisant pour combler, comme jusqu'à ces dernières années, le déficit migratoire, différence entre les arrivées et départs définitifs de la région. En 20 ans, on est passé de 3200 personnes en moins par an à 6300, presque le double. Cela s'explique notamment par la diminution quasi-continue de l'emploi dans la région, conduisant de plus en plus de Picards à travailler en Île-de-France, mais aussi à partir définitivement. De plus, le sud de la région attire moins de Franciliens pour s'y installer, tandis que les déménagements hors Picardie ne faiblissent pas. Cela met d'ailleurs à mal l'image actuellement véhiculée suite à l'épidémie de Coronavirus du Parisien(ne) recherchant un habitat à la campagne. Ce fut le cas en Picardie pendant longtemps, beaucoup moins maintenant !

Enfin, même si les socialistes n'assument pas leur réforme, la fusion avec le Nord-Pas-de-Calais a eu un impact sur l'activité publique mais aussi privée dans notre région. En effet, au-delà des emplois publics qui disparaissent progressivement, c'est surtout l'idée de ne pas pouvoir « faire carrière » en Picardie qui conduit de nombreux salariés, dont des cadres moyens et supérieurs, à quitter la Picardie plutôt que de s'y installer. La première conséquence de la réforme territoriale est donc la dilution de la Picardie dans les Hauts-de-France, affaiblissant encore plus son attractivité.

Et tous les départements picards en souffrent, l'Aisne perdant, en 2019, 3080 habitants, la Somme 1260 et l'Oise, en croissance jusqu'alors, maintient tout juste sa population (+100 personnes).

Les conditions de travail difficiles des « temps partiels »

Les temps partiels concernent, en France, près d'un emploi sur cinq : 18,4 % dans le privé, 20,3 % dans le public. Le confinement du printemps l'a bien mis en évidence : ils s'apparentent souvent à de petits boulots précaires, qui peuvent disparaître facilement.

Une minorité (41%) d'entre eux est considérée par une étude de la Dares comme « stables », c'est-à-dire avec un CDI et avec, majoritairement, plus de 24 heures par semaine. En revanche, 30 % peuvent être qualifiés de courts car cumulant de faibles durées hebdomadaires (souvent moins de 15 heures) et davantage de CDD. Enfin, la troisième catégorie (29 %) est celle des « atypiques », occupés par des salariés travaillant plus souvent le samedi, le dimanche ou la nuit de manière régulière.

Une autre étude de l'Insee souligne que plus du tiers de ces temps partiels sont « subis », c'est-à-dire que c'est l'employeur qui en choisit la durée et non le salarié.

Faible recours à l'IVG

En 2019, 5750 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été enregistrées en Picardie. Cela représente 2,5 % du total national. Il est que le taux de recours à l'IVG est, dans la région, inférieur au taux national : 14,0 pour 1000 femmes âgées de 15 à 49 ans contre 16,1 et 15,6 en métropole. Cet indicateur classe les départements picards dans la deuxième moitié des départements français : 14,9 pour l'Aisne, 14,3 pour l'Oise, 12,9 pour la Somme.

De même, les IVG tardives, c'est-à-dire dans les deux dernières semaines du délai légal (entre 12 et 14 semaines), sont dans la moyenne nationale (5,3%), : 5,0 % dans l'Aisne et 5,2 % dans l'Oise, sauf dans la Somme où ce taux est de 7,1 %, le cinquième de France, signe de difficultés de parcours ou d'accès pour les femmes concernées.

Par ailleurs, la réalisation d'une IVG hors de son département de résidence est très variable, car il peut répondre à un choix de proximité mais aussi à une volonté d'anonymat. En Picardie, cette part est de 12,1 % pour les IVG des femmes de la Somme, 14,5 % dans l'Aisne mais 26,9 % dans l'Oise. La moyenne est de 17,8 % en France métropolitaine.

Peu d'enfants de mères de moins de 20 ans

En Picardie, seuls 416 nouveaux ont une mère de moins de 20 ans en 2018, soit 2,0 % des 20918 naissances enregistrées dans la région. C'est certes supérieur au taux national (1,5%) mais cela reste faible en volume et est inférieur au taux des Hauts-de-France (2,26%). Par département, ces naissances précoces sont plus nombreuses dans l'Aisne (183, soit 3,17 % des nouveau-nés de l'année) que dans la Somme (119, 2,24%) et l'Oise (114, 1,37%).

Mais elles sont désormais beaucoup moins nombreuses que les naissances de mères ayant 40 et plus : il y en a eu 959, soit 4,58 % des naissances (5,51 % au plan national).

Nouvelle baisse de l'emploi au deuxième trimestre

La baisse de l'emploi salarié en Picardie s'est ralentie au second trimestre 2020 : -0,6 %, soit 3400 emplois en moins, contre -2,5 % au premier trimestre. Cette réduction est même moins importante qu'au plan national (-0,9%), ce qui peut s'expliquer par le fait que les personnes en intérim ou en contrat précaire, proportionnellement plus nombreuses dans la région, ont eu leur contrat rompu très rapidement suite au confinement de mars. Toutefois, preuve que la situation était déjà défavorable avant l'impact du Covid-19, l'évolution sur un an est de -3,0 % en Picardie contre -2,4 % dans les Hauts-de-France et -2,3 % en France.

Durant ce deuxième trimestre, l'ensemble des activités perd des effectifs dans la région. Le recul est faible dans les services marchands (-0,1%), qui comprennent l'intérim, dans la moyenne dans la construction (-0,6%) et dans le tertiaire non marchand (-0,7%), et plus prononcé dans l'agriculture (-1,1%) et l'industrie (-1,3%).

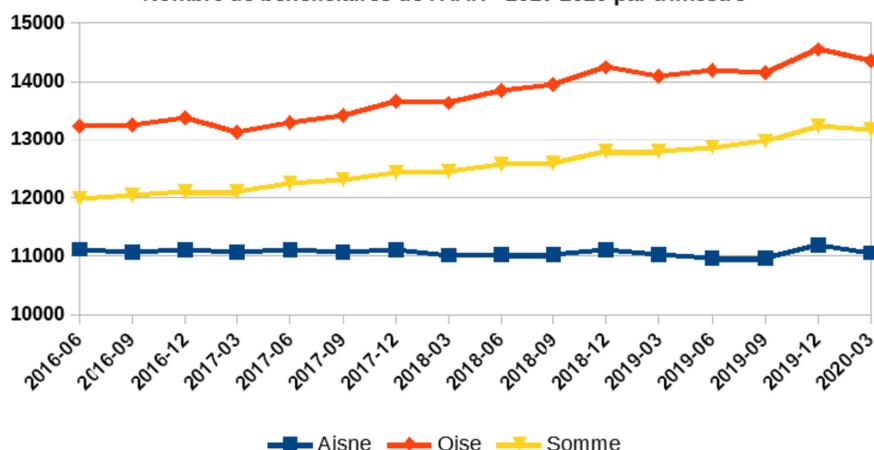
C'est dans la Somme que la baisse trimestrielle a été la plus forte (-1,0%), en raison d'une nouvelle diminution des services marchands avec une très faible reprise de l'intérim (+5,5 % contre +22,7 % en Picardie ce trimestre). Elle est la plus modérée dans l'Oise (-0,2%), l'Aisne se situant dans la moyenne (-0,6%).

Là où on mesure mieux le recul lent mais continue de l'activité en Picardie, c'est quand on observe l'évolution de l'emploi sur une plus longue période de 9 ans. La perte d'effectifs salariés est 6,0 % alors qu'ils augmentent de 0,8 % dans le Nord-Pas-de-Calais et de 1,7 % en France. Les secteurs les plus touchés sont l'industrie (-14,3%), la construction (-14,2%) et l'agriculture (-11,3%). En revanche, les domaines qui ont créé de l'emploi et compensé les pertes ailleurs (en Hauts-de-France et au plan national) ont aussi connu un recul : -4,3 % pour les services marchands, -1,9 % dans le tertiaire non marchand (essentiellement les services publics).

Cela explique l'accroissement des personnes travaillant hors de la région, surtout en Ile-de-France. C'est le cas de 140.000 Picards dont 130.000 vont travailler en région parisienne. Mais cela ne suffit plus pour satisfaire les besoins d'emplois.

Les allocataires AAH en hausse

Nombre de bénéficiaires de l'AAH - 2016-2020 par trimestre



On compte fin mars 2020 38 587 personnes percevant l'allocation adulte handicapé (AAH) en Picardie. C'est 6,2 % de plus qu'il y a 5 ans. Toutefois, cette progression est inférieure à la moyenne nationale (+9,4%) et très variable selon le département : +10,0 % dans la Somme, +8,5 % dans l'Oise, mais baisse de 0,5 % dans l'Aisne. Dans ce département, le nombre de bénéficiaires n'a pratiquement changé depuis 5 ans.

Cette augmentation est aussi la conséquence de l'insertion toujours aussi difficile des personnes handicapées sur le marché de l'emploi.

L'AAH est une aide financière qui permet d'avoir un minimum de ressources. Son montant peut venir compléter d'éventuelles autres ressources.